

PNDP: Appel à Manifestation d'Intérêt N° 002 du 18 janvier 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED Régions de l'Adamaoua, l'Est,

L'Extrême-Nord et le Nord Secteur : Désenclavement des bassins de production agricole

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des prestations de la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED.

Afin d'assurer la valorisation des investissements communaux et d'inciter les initiatives privées, le PNDP financera des « projets intégrés » articulants (i) financement d'un projet à maîtrise d'ouvrage communale et (ii) subvention venant en cofinancement de projets d'opérateurs privés. La Maîtrise d'Ouvrage des projets de désenclavement des bassins de production sera assurée par le Syndicat de Communes de chaque Département de la zone d'intervention du Projet.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale de trois (03) idées de Projets de désenclavement (réhabilitation de pistes rurales et ouvrages de franchissement) des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED, à savoir : les

Départements (i) de la Kadey, du Haut Nyong, du Lom et Djérem, et de la Boumba et Ngoko pour la Région de l'Est, (ii) du Diamaré, du Mayo Kani, et du Mayo Danay pour la Région de l'Extrême Nord (iii) de la Bénoué, du Faro, du Mayo Rey et du Mayo Louti pour la Région du Nord et (iv) du Mbéré et de la Vina pour le compte de la Région de l'Adamaoua.

L'essentiel des activités à dérouler au cours de ces prestations se présente comme suit :

- l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement,
- l'établissement de l'Avant-Projet d'exécution (APE) ;
- l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;
- l'évaluation sommaire de la rentabilité économique du projet ;
- l'élaboration de la fiche socio-environnementale et/ou de la Notice d'Impact Environnementale (le cas échéant).

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

Cette prestation se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une EFTEF conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque microprojet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du

Dossier d'Appel d'Offres ;

- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP.
- La conduite de ces prestations implique la mobilisation d'une équipe d'un minimum de 07 Personnels-clé.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Financement

Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD)

6. Remise des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 10 février 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé ' Cameroun, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

ou

déposées dans les Cellules Régionales de Coordination du PNDP des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord, au plus tard 07 jours avant le 10 février 2021 à 15h30. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter

la mention suivante :

« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP Appel à Manifestation d'Intérêt N° 002 du 18 janvier 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues du plan territorial de développement (PTD) du Département du Mbéré, dans la Région de l'Adamaoua Secteur : Désenclavement des bassins de production agricole. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Critères d'évaluation

Critère de présélection

Le Consultant doit être un Bureau d'études ayant une expérience d'au moins deux ans dans la conduite des prestations similaires.

Méthode de présélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat préselectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

- Bureaux d'études
- Consultants individuels
- ONG
- ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

8. Renseignements complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : **07h30 ' 12h30** et **14h ' 17h**.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PNDP: Appel à Manifestation d'Intérêt N° 001 du 18 janvier 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité technique, économique et socio-environnementale des idées de Projets d'appui au développement des filières

agropastorales issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED Régions de l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-Nord et le Nord Secteurs : Bâtiments agricoles, Hydraulique agropastorale et autres

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des prestations de réalisation des études de faisabilité technique, économique et socio-environnementale des idées de Projets d'appui au développement des filières agropastorales issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements cibles du Volet Agropastoral FED.

Afin d'assurer la valorisation des investissements communaux et d'inciter les initiatives privées, le PNDP financera des « projets intégrés » articulants (i) financement d'un projet à maîtrise d'ouvrage communale et (ii) subvention venant en

cofinancement de projets d'opérateurs privés notamment les Professions Agricoles (OP, OPA, Coopératives, etc.) qui assureront la Maitrise d'Ouvrage Délégué (MOD) à travers un conventionnement de partenariat tripartite entre le PNDP et le Syndicat de Communes, Maitre d'Ouvrage (MO).

Toutefois, ces projets qui portent sur la réalisation des investissements de développement des filières agropastorales, auront forcément un caractère économique, qui permettra de créer de la valeur (des richesses) et également de développer les chaînes de valeur agricoles sur le territoire/bassin de production. Cela implique donc qu'au cours de la maturation desdits projets, qu'un modèle économique viable (entretien, recettes, maintenance, fonctionnement) soit bien défini.

2. Objet

Cette prestation vise la réalisation des études de faisabilité technique, économique et socio-environnementale des idées des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED, à savoir : les Départements (i) de la Kadey, du Haut Nyong, du Lom et Djérem, et de la Boumba et Ngoko pour la Région de l'Est, (ii) du Diamaré, du Mayo Kani, et du Mayo Danay pour la Région de l'Extrême Nord (iii) de la Bénoué, du Faro, du Mayo Rey et du Mayo Louti pour la Région du Nord et (iv) du Mbéré et de la Vina pour le compte de la Région de l'Adamaoua.

L'essentiel des activités à dérouler au cours de ces prestations se présente comme suit :

- l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement ;
- l'établissement de l'Avant-Projet d'Exécution (APE) ;
- l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;
- l'élaboration du Business Plan du projet ;
- l'élaboration de la Notice d'Impact Environnemental ou

formulaire de screening environnemental le cas échéant.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3. Consistance des prestations

Cette prestation se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une Etude de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ;
- La participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque microprojet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP.

4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

5. Financement

l'Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD)

6. Remise des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 10 février 2021 à 15h30 : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé ' Cameroun, Téléphone : +237 222 21 36 64, Fax : + 237 222 21 36 63, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

ou

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord au plus tard 07 jours avant le 10 février 2021 à 15h30 : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

**« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP
Appel à Manifestation d'Intérêt N° 001 du 18 janvier 2021
relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques
(BET) pour la réalisation des études de faisabilité technique,
économique et socio-environnementale des idées de Projets
d'appui au développement des filières agropastorales issues
des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13)
Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral
FED
Secteur : Bâtiments agricoles, Hydraulique agropastorale et
autres.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Critères d'évaluation

Critère de présélection

Le Consultant doit être un Bureau d'études ayant une expérience d'au moins deux ans dans la conduite des prestations similaires. La conduite de ces prestations implique la mobilisation d'une équipe d'un minimum de 05 Personnels-clé.

Méthode de présélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans les « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat pré-sélectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

- Bureaux d'études
- Consultants individuels
- ONG
- ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

8. Renseignements complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 07h30 ' 12h30 et 14h ' 17h ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD,

Boite Postale : 660 Yaoundé ' Cameroun, Email : pndp_cameroun@yahoo.fr.

COMMUNE DE NGWEI: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/DC/C- NGWEI/CIPM/2020 du 28/12/2020 Désignation des Travaux: TRAVAUX DL CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Ngwei. Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Participation et origine

- La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine

d'intervention suivant : BATIMENT TOUS SECTEURS.

- La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

3. Consultation du dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Ngwei (le Secrétariat Général de la Commune de Ngwei), à partir du 28 Décembre 2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, de la publication du présent Avis.

4. Remise des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Ngwei, Autorité Contractante, et sera déposé à la Commune de Ngwei (Secrétariat Général de la Commune de Ngwei), sis à la Commune de Ngwei.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 du 28/12/2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les offres doivent être reçues à l'adresse Indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

- Date limite de réception des offres : **le 26 janvier 2021, à 11 heures**

5. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

- Date et heure d'ouverture des plis: **26 janvier 2021, à 12 heures**
- Lieu d'ouverture des plis : **Hôtel de ville de Makondo**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NGWEI le 28 Décembre 2020

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

[Télécharger le DAO](#)

**EXPERTISE FRANCE: APPEL A
CANDIDATURE POUR LE
RECRUTEMENT DE 74 ENQUETEURS
ET 12 SUPERVISEURS DANS LE
CADRE DE L'EXECUTION DU
MARCHE N°**

**0061/M/MINSANTE/CIPM/2020
PASSE APRES CONSULTATION
DIRECTE SUIVANT AUTORISATION
DE GRE A GRE
N°000536/L/PRC/MINMAP/SG/DGMA
S/DMPST/CEA8 DU 27 FEVRIER
2020 POUR LA REALISATION
D'UNE ANALYSE SITUATIONNELLE
DE LA TRANSFUSION SANGUINE
DANS LES REGIONS DU
SEPTENTRION ET LE RESTE DU
TERRITOIRE NATIONAL.**

1. Contexte

Le Cameroun met en oeuvre, sur financement de la Banque Islamique de Développement, le Projet de Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine. Ce projet vise à assurer un accès universel aux patients des Produits Sanguins Labiles et une utilisation sécurisée du sang. Dans le cadre de ce projet, un Centre National de Transfusion Sanguine de référence et 4 centres inter-régionaux seront construits et équipés, 98 Hôpitaux de Districts qui abriteront des Dépôts de Sang dans les 10 régions du pays seront équipés et une usine de fractionnement du sang sera construite et équipée. En complémentarité à ce projet, Expertise France et l'Etablissement Français du Sang accompagnent le Ministère de

la Santé Publique du Cameroun et le Centre National de Transfusion Sanguine dans la réalisation d'une analyse situationnelle de la transfusion sanguine sur toute l'étendue du territoire national. Les livrables attendus de cette analyse situationnelle permettront de définir et/ou réajuster les interventions pertinentes d'ici la mise en exploitation effective du Centre National de Transfusion Sanguine. L'analyse situationnelle de la transfusion sanguine sera menée dans 242 formations sanitaires réparties dans 162 districts de santé des 10 régions du Cameroun. Pour mettre en oeuvre cette étude, Expertise France lance un appel à candidature pour le recrutement de 74 enquêteurs et 12 superviseurs.

2. Objet

Il/elle sera chargé(e) de collecter les données au sein des formations sanitaires à partir d'un questionnaire conçu à cet effet. Il effectuera les interviews en face-à-face avec le responsable ou la personne désignée de l'unité de transfusion sanguine. Il/elle aura la charge d'examiner les outils de recueil des données et les rapports mensuels disponibles pour renseigner certains items du questionnaire de l'enquête. Les enquêteurs seront constitués en binôme. Un membre de l'équipe d'enquêteurs sera désigné chef d'équipe. Le chef d'équipe sera responsable de l'organisation et de la qualité de la collecte des données dans les formations sanitaires attribuées à son équipe. Le chef d'équipe veillera au respect strict du protocole de l'étude. Il vérifiera en dernier ressort que le questionnaire est entièrement et correctement renseigné avant de le soumettre par voie électronique à l'équipe de coordination.

3. Consistance des prestations

Il/elle sera sélectionné(e) sur étude du dossier et parmi les meilleurs enquêteurs formés. Il/elle aura la responsabilité de superviser le travail des chefs d'équipe. Il/elle s'assurera que toutes les conditions d'accueil et de travail des enquêteurs sont réunies (lettre administrative, rendez-vous

avec les responsables des hôpitaux, logistique, etc.). Il/elle veillera au respect strict du protocole et fera le contrôle de qualité du travail réalisé par les équipes d'enquêteurs de sa zone de supervision. Il/elle vérifiera l'état d'avancement de la collecte des données. De façon spécifique, il lui reviendra de : réceptionner et vérifier les documents, contrôler la validité des informations et mener des actions correctrices sur des éventuelles erreurs et exécuter toutes autres tâches ponctuelles confiées. Durant la phase de collecte, il aura accès aux données électroniques transmises par ses équipes pour en valider le contenu.

1- Profil du candidat :

- Être de nationalité camerounaise ;
- Être personnel de santé (ou paramédical) ;
- Maitriser (parler, lire, et écrire) le français pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones francophones ;
- Maitriser (parler, lire, et écrire) l'anglais pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones anglophones ;
- Avoir une expérience en collecte des données et dans la supervision d'équipes ;
- Avoir une bonne connaissance de la région choisie pour la collecte des données ;
- Être disponible pour la période de l'enquête qui se déroulera sur dix (10) jours entre mi-février et mi-avril 2021
- Ne pas être sous contrat ou en train de mener une activité pouvant limiter la disponibilité pour l'enquête ;
- Avoir une expérience en matière de collecte des données dans les formations sanitaires est un atout ;
- Avoir une expérience en matière de supervision d'équipes dans la région choisie est un atout ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe.

- II.3 Langue de travail : Anglais ou Français.

4. Participation et origine

- Être de nationalité camerounaise ;
- Être personnel de santé (ou paramédical) ;
- Maitriser (parler, lire, et écrire) le français pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones francophones ;
- Maitriser (parler, lire, et écrire) l'anglais pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones anglophones ;
- Avoir une expérience en collecte des données ;
- Avoir une bonne connaissance de la région choisie pour la collecte des données ;
- Être disponible pour la période de l'enquête qui se déroulera sur dix (10) jours entre mi-février et mi-avril 2021
- Ne pas être sous contrat ou en train de mener une activité pouvant limiter la disponibilité pour l'enquête ;
- Avoir une expérience en matière de collecte des données dans les formations sanitaires est un atout ;
- Avoir une expérience en matière de pratique d'enquête dans la région choisie est un atout ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe.

5. Renseignements complémentaires

Les dossiers de candidature rédigés en français ou anglais sont recevables dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication du présent appel à candidature. Les dossiers sont déposés dans les bureaux d'Expertise France sis Rue Henri Dunant, Yaoundé, après la Croix Rouge Camerounaise, face CNLS dans l'enceinte abritant la Division des Etudes et Projets du MINSANTE ; soit envoyés à l'adresse mail suivante : recru.analsituationnellescmr@gmail.com

NB : préciser en objet de votre mail l'intitulé du poste et la région choisie

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées pour les auditions.

YAOUNDE le 19 Janvier 2021
Le COORDONNATEUR TECHNIQUE
ASSAKO MEBALE Stephan

**COMMUNE DE DZENG: AVIS DE
CONSULTATION DE DEMANDE DE
COTATION N°02BIS/DC/C-
DZENG/CIPM/2021 DU 18/01/21
Travaux de construction DE
QUATRE PUITES EQUIPES de pompe
à motricité humaine à l'EP
d'Akak, CSI de Mbanga, CSI de
Komassi et Chéfferie Ebabot,
Commune de DZENG, Département
du Nyong et So'o, Région du
Centre**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Le Maire de la Commune DE DZENG, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Délai de livraison

120 jours

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'hydraulique.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

PNDP (IDA III) et Commune d' Dzeng

5. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement à la Commune DE DZENG, Tél : 694 61 87 75/ 696 88 05 18 à partir du 18/01/21 pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30 mm, dès publication du présent Avis.

6. Remise des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune DE DZENG, (Autorité Contractante), à déposer à la salle de réunion de à l'Hotel de finance de

Mbalmayo le 12/02/21 dès 12heure.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°02BIS/DC/C-DZENG/CIPM/2021 DU 18/01/21**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE PUITES EQUIPES DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE A L'EP D'AKAK, CSI DE MBANGA, CSI DE KOMASSI
ET CHEFFERIE EBABOT, COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET
SO'O, REGION DU CENTRE**

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement” ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres : **Le 12/02/21, à 12 heures**

Lieu de dépôt : **Salle de reunion de l'Hotel de finance de Mbalmayo**

7. Ouverture des plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de passation des Marchés Publics de la Commune de Dzens en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis: **Le 12/02/21, à 13 heures**

Lieu d'ouverture des plis : **Salle de reunion de l'Hotel de finance de Mbalmayo**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission interne de passation des Marchés Publics de Commune de Dzens, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NGUIBASSAL: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-
NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22
JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT ET
VIABILISATION DE LA VOIRIE
DIVERSE A NGUIBASSAL,
DEPARTEMENT DU NYONG ET
KELLE, REGION DU CENTRE. EN
PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL dans l'arrondissement de NGUIBASSAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL dans l'arrondissement de NGUIBASSAL. Les travaux sont repartis en un (01) lot.

- Installation chantier,
- Nettoyage et terrassements,
- Assainissement-drainage,
- Ouvrage d'art-ouvrage hydrauliques,
- Eclairage public.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 50 000 000 (cinquante millions de francs)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot dans l'arrondissement de NGUIBASSAL

6. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2021

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL

(secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de la commune de NGUIBASSAL d'un montant non remboursables de 75 000F (soixante-quinze mille francs) CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Nguibassal au plus tard le 16 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE
DIVERSE A NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU
CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :1 000 000 (un million de francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les

soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 16 Février 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Nguibassal en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non production dans un délai de 48 heures d'une pièce administrative non conforme ;

- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- Absence de la note méthodologique dans l'offre technique ;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21 éléments positifs (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre

1-Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de

l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPA0)

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL, au numéro : 679 972 494/699 893 983.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1450

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUM [Télécharger le DAO](#) NDE MARIE PASCALE

**COMMUNE DE NGUIBASSAL: Avis
d'Appel d'Offres National
Ouvert N°001/AONO/R-CE/D-
NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18
JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES
DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP
DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC
MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE
MADJADJANG DANS
L'ARRONDISSEMENT DE
NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU
NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE
D'URGENCE**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + équipement à l'EP de LIA LIGOMBI et d'un bloc maternel à l'EM de MADJADJANG , commune de NGUIBASSAL, dans le Département du Nyong et Kellé

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Equipement.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	Dix-neuf millions Cinquante Mille francs (19 050 000)
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	Vingt-sept millions de francs (27 000 000)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement
--------	----------	----------------

01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	NGUIBASSAL
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant de 75 000F (soixante quinze mille francs) CFA non remboursables.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET**

**D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	<i>381 000F (trois cent quatre-vingt-un mille)</i>
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	<i>540 000F (cinq cent quarante mille)</i>

pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies

postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera le 09 Février 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO,
- suivant les dispositions de l'article 28 du RGA0 après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou
- Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;

Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B – Références 07 éléments

C – Personnel d'encadrement 11 éléments

D – Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E – Matériel 05 éléments

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat Général) au numéro : 678760623/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE NGUIBASSAL: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de la ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de réhabilitation de la ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. Les travaux sont repartis en deux (02) lots.

- Installation chantier,
- Terrassement-chaussée,
- Assainissement,
- Fondations, culées, tablier ;
- Assemblage ;
- Equipements ;
- Drainage,
- Divers.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	Vingt-sept millions de francs (27 000 000)
02	CONSTRUCTION PONT SUR LA RIVIERE NKOLE	Onze millions cinq cent mille francs (11 500 000)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement

01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	NGUIBASSAL
02	CONSTRUCTION PONT SUR LA RIVIERE NKOLE	

6. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de la commune de NGUIBASSAL d'un montant non remboursables de 75 000F (soixante-quinze mille francs) CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Nguibassal au plus tard le 16 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 002/A0N0/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE
NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE
NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	<i>540 000F (cinq cent quarante mille)</i>
02	CONSTRUCTION PONT SUR LA RIVIERE NKOLE	<i>230 000F (deux cent trente mille)</i>

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées

conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 16 Février 2021 à partir de 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Nguibassal en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non production dans un délai de 48h accordé par la CIPM d'une pièce administrative non conforme ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;
- l'absence de la caution de soumission ;

- Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21 éléments positifs (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel

d'offres (RPA0).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL, au numéro : 679 972 494/699 893 983.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NGUIBASSAL: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-
NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18
JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION**

DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux d'équipements en électrification de secours des logements de la cite municipale de nguibassal par énergie solaire dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle.

2. Consistance des prestations

- Installations ;
- Equipements ;
- Construction du réseau d'électrification en énergie solaire photovoltaïque.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 37 459 760F (trente-sept millions quatre cent cinquante-neuf mille sept cent soixante francs) CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot, dans l'arrondissement de NGUIBASSAL : travaux d'équipements en électrification de secours des logements de la cite municipale de nguibassal par énergie solaire dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle, département du Nyong et kelle.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2021

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant non remboursables de 55 000F (cinquante-cinq mille francs) CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués

comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION
DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL
PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL,
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 749 195 (cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-quinze francs) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies

postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 09 Février 2021 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de NGUIBASSAL siégeant dans la salle de réunions de la Commune de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre financière ;
- Non production dans un délai de 48 heures des pièces administratives non conformes ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 21 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans le domaine électricité ou autre diplôme équivalent de niveau BAC + 3 dans le domaine et inscrit à l'ordre des Ingénieurs.

2- Critères essentiels

A- Présentation de l'offre 03 éléments

B – Références 05 éléments

C – Personnel d'encadrement 10 éléments

D – Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments

E – Matériel 03 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL, au numéro : 699893983/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE NGUIBASSAL: Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/A0N0/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction de vingt-quatre (24) boutiques (quatre (04) lots de six (06) boutiques dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle, en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 46 540 240 (quarante-six millions cinq cent quarante mille deux cent quarante francs) CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant de 75 000F (soixante-quinze mille francs) CFA non remboursables.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE
(24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : 930 805 F (neuf cent trente mille huit cent cinq francs) CFA. et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement

provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera le 09 Février 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO,
- suivant les dispositions de l'article 28 du RGA0 après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Absence de la caution de soumission ;

- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou
- Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B – Références 07 éléments

C – Personnel d'encadrement 11 éléments

D – Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E – Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat Général) au numéro : 678760623/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

[Télécharger le DAO](#)